

Expérimentation : Agir avec les jeunes pour un impact rural (« AJIR »)

Porteur : La Ligue de l'enseignement Fédération Ariège Budget du projet : 915 848 € Subvention du FEJ : 193 200 €		Évaluateur : Agence Phare	
Durée de l'expérimentation : 1 ^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2023			

1. Le projet

Le projet « Une Pépinière d'initiatives pour les jeunes citoyens », rebaptisé « Agir avec les Jeunes pour un Impact rural » (AJIR) au cours de l'expérimentation, est porté par la Ligue de l'Enseignement des Œuvres laïques (Fédération Ariège), au titre de la plateforme partenariale départementale « Territoires éducatifs »¹.

Il vise à développer deux Pépinières d'Initiatives² dédiées au soutien des jeunes dans leur création d'activités (sociales, culturelles, économiques, humanitaires...). Ces pépinières collaboratives réunissent, autour des jeunes, des professionnels et des acteurs locaux, pour accompagner leurs projets. Elles sont hébergées et accompagnées par deux structures existantes (un Pôle d'innovation collaborative et un Pôle jeunesse collaboratif) au sein de deux collectivités locales (communauté de communes Arize-Lèze et communauté d'agglomération Foix-Varilhes).

Territoire d'expérimentation

- Communauté de communes Arize-Lèze et communauté d'agglomération du Pays de Foix-Varilhes (région Occitanie)

Partenaires associés

- Mission locale, chambres consulaires, CFA, Pépinières d'entreprise, université, BIJ/PAEJ, caisse allocations familiales - DDCSPP - conseil départemental, communauté de communes Arize-Lèze et communauté d'agglomération du Pays de Foix-Varilhes, fédérations d'éducation populaire

Les principaux objectifs poursuivis

- Créer des conditions favorables à l'accompagnement des jeunes vers l'insertion, la citoyenneté sociale et l'émancipation ;

¹ La plateforme partenariale départementale « Territoires éducatifs » se présente comme un regroupement de représentants institutionnels et associatifs du département de l'Ariège qui œuvrent dans le cadre du schéma départemental pour des politiques éducatives concertées. Cette plateforme a pour objectif principal de favoriser le développement de projets territoriaux intégrant des expertises pluridisciplinaires, tout en mutualisant les ressources et en assurant une cohérence entre les dispositifs visant les jeunes du territoire. Cette plateforme cherche également à valoriser les initiatives locales et départementales dans les domaines de l'éducation et du social.

² Les Pépinières d'initiatives sont des structures d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement de projets portés par des porteurs sur un territoire. Elles visent à accompagner le jeune porteur dans le développement de son projet, notamment en réduisant les obstacles en phase de démarrage du projet que les jeunes peuvent rencontrer.

- Favoriser l'existence d'un dialogue structuré entre jeunes, acteurs et décideurs, par la création d'espaces d'expression libre et sans jugement, dans une dynamique de co-construction ;
- Former et réunir un réseau d'acteurs éducatifs, sociaux et économiques mobilisés autour des problématiques jeunesse.

Les actions mises en œuvre

Au cours du projet, deux pépinières d'initiatives ont été mises en œuvre sur les territoires d'expérimentation. Pour élargir son public, l'équipe projet a réalisé 150 opérations d'« aller vers » via les réseaux sociaux, l'organisation de « petits déjeuners » collectifs, de maraudes ou encore de micros-trottoirs. En parallèle, un outil de capitalisation de la méthode et des outils utilisés ou créés a été développé par l'équipe.

Le projet a permis de donner des espaces d'expression libre pour les jeunes, qui se sont déclinés sous divers formats : réalisation de 150 témoignages avec les jeunes ; 18 émissions de radio animées par les jeunes ; 3 ciné débats sur des sujets de société ; réalisation de micros-trottoirs ; réalisation d'un clip de RAP ; sessions d'échanges avec les décideurs (avec la participation des jeunes dans les comités de suivi en Arize-Lèze et l'organisation de tribunes qui ont réuni décideurs politiques et techniques).

En parallèle, l'équipe projet a également participé au développement d'une cinquantaine de partenariats autour des deux Pépinières d'Initiatives. De nombreux événements ont été organisés : le Tremplin jeunes départemental ³, une journée pluridisciplinaire sur les politiques intégrées de jeunesse ; des petits déjeuners mensuels avec le Centre universitaire Ariège ; des sessions de formation à la démarche de l'« aller vers »

Public bénéficiaire

- **165 jeunes de 14 à 35 ans,** dont :
 - 82 jeunes âgés de 25 à 35 ans dotés en capitaux et portant des projets professionnels avancés
 - 74 jeunes entre 14 et 18 ans proches des structures jeunesse et portant des projets de loisirs
 - 9 jeunes entre 18 et 25 ans aux ressources sociales et économiques faibles, bénéficiant d'un accompagnement social, ou autres

Modalités de rencontre du public

- Mobilisation de leur cercle de bénéficiaires
- Mobilisation secondaire de leur cercle partenarial (missions locales, établissements scolaires, structures associatives)
- Démarches d'« aller vers » via des actions de veille sur les réseaux sociaux et la participation à des événements à destination des jeunes sur le territoire

2. L'évaluation du projet

Les projets « Ajir » et « Un réseau régional de campus ruraux » ont fait l'objet d'un rapport final d'évaluation transversal aux deux projets. Les résultats de l'évaluation sont de ce fait présentés dans la fiche expérimentation des campus ruraux ci-dessous.

³ L'évènement a permis de réunir jeunes et décideurs autour de tables rondes dans le but de valoriser les projets et les initiatives portés par les jeunes dans le cadre du projet AJIR.